



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 8 octobre 2025
CR N° 7**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - TORTORA Sandrine - HACENE Marie -
CHENAF Sandrine - COLLE BELTAI Valérie
Messieurs GILBERT Cédric – COUDURIER Julien

Excusé (es) : Messieurs BOULLE Thomas- PALLARES Laurent - BOTTONI Pierre
Madame CORMERAIS Martine

Invité : Monsieur MEON Ludovic

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL : Afin que la COC traite vos demandes, merci d'envoyer un mail à la COC (5894000.coc@ffhandball.net) et copie au comité (5894000@ffhandball.net). La COC ne traitera aucune demande si elle n'a pas reçu un mail.

RAPPEL : Merci aux clubs d'envoyer les FDME le dimanche avant 20h.

RAPPEL : Merci aux clubs d'effectuer la mise à jour des bases de données des PC.

RAPPEL : Merci aux clubs en convention de rentrer vos joueurs, vos joueuses et vos entraîneurs dans votre convention sur Gesthand avant la date du match.

ALFORTVILLE / SAINT-MAUR / CRETEIL : Le bureau directeur décide de ne pas faire d'aménagement à la règle 15.3. Vous recevrez un courrier du bureau directeur prochainement.

Pour toute inscription pour le deuxième tour des délayages, merci d'envoyer un mail à la COC avant mercredi 15 octobre 16h. Le deuxième tour commencera le week-end du 08-09 novembre.

SAINT-MAUR : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -11 ans 3.

VITRY : La COC prend note de l'engagement de votre seniors masculine 3.

CRETEIL : La COC prend note du désengagement de votre -11 ans 4.

ARCUEIL : La COC prend note du désengagement de votre équipe -11 ans F.

CHOISY : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -11 ans F et de votre -13 ans F.

LIMEIL-BREVANNES : La COC prend note de l'engagement de votre équipe seniors féminines.

CACHAN : La COC prend note du désengagement de votre équipe -15 ans F pour le 1^{er} délayage.

CHENNEVIERES : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -13 ans G 2.

CRETEIL : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -13 ans F 2.

SURCLASSEMENTS

THIAIS : La COC autorise le surclassement de vos joueuses Atsalia LUKUNKU, Jenna BOUMOULA, Helloa Victoria BALBINO DOS SANTOS et Meryam CHAFFAR en – 18 ans F.

INDISPONIBILITES DE GYMNASE

VALENTON : La COC prend note de votre indisponibilité de gymnase du 09 avril au 13 avril 2026.

TOURNOIS MINI-HAND

MAISONS-ALFORT	16 novembre 2025
IVRY	15 février 2026
ORMESSON	15 mars 2026
FONTENAY	22 mars 2026
CHAMPIGNY	12 avril 2026
BONNEUIL	19 avril 2026

CHAMPIONNATS MASCULINS

MOINS DE 15 ANS

POULE G

Rencontre US Ivry HB 2 / Entente Plesséenne HB 2 du 04 octobre 2025 :

IVRY : Merci de fournir un justificatif d'occupation de la salle par la Mairie.

POULE H

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / ES Vitry du 04 octobre 2025 :

VITRY : Officiel non qualifié, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 13 ANS

POULE A

Rencontre Réveil de Nogent HB / HBC Cachan du 4 octobre 2025 :

CACHAN : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

POULE E

Rencontre RSC Champigny / Elan Chevilly-Larue du 05 octobre 2025 :

CHAMPIGNY : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

POULE BA

Rencontre Joinville HB AS 2 / ASM du Perreux du 12 octobre 2025 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 13h30. Le nécessaire a été fait dans Gest'hand.

MOINS DE 11 ANS

POULE A

Rencontre AS St Mandé HB 3 / AS St Mandé HB du 27 septembre 2025 :

ST MANDE : Erratum pas de pénalité financière.

MOINS DE 18 ANS

POULE B

Rencontre Thiais HBC / Villiers EC HB du 5 octobre 2025 :

THIAIS : Vous avez fait jouer 4 joueuses non autorisée à jouer dans cette catégorie, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 15 ANS

POULE A

Rencontre HBC Choisy le Roi/ ES Vitry du 4 octobre 2025 :

VITRY : Vous avez fait jouer 1 joueuse non qualifiée à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

POULE D

Rencontre Elan Chevilly Larue/ US Alfortville HB 2 du 18/19 octobre 2025 :

CHEVILLY LA RUE : Conclusion de match non saisie dans les délais. Amende suit.

MOINS DE 13 ANS

POULE E

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / RSC Champigny du 4 octobre 2025 :

CHAMPIGNY : Pas de Capitaine sur FDME. Amende suit.

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.